Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 9 Châabane 1447
28 Janvier 2026

N° 12

42ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **198**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **199**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **200**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **205**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **206**
Avis aux créanciers **209**
Convocations
Sociétés anonymes **210**
Sociétés à responsabilité limitée **211**
Actes Administratifs
Avis au public **212**
Divers
Avis au public **212**
Liste des Titulaires de comptes inactifs
TUNISIE LEASING ET FACTORING **213**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

République Tunisienne

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Registre national des sociétés privées

Avis destiné au public

N° : 2025/17/ع

Date : 23/01/2026

Dénomination sociale de l'entreprise : Société coopérative régionale agricole moderne

Catégorie de l'entreprise : Régionale

Montant du capital social ouvert à la souscription : 10000.00 dt

Adresse du siège social : Cité el Menzeh, route Majaz El Bab, Béja 08

Objet / activité de la société : Projet agricole intégré

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts types : 08/12/2025

Nombre de parts sociales à souscrire : 15

Valeur nominale de la part sociale : 666.67

Etablissement bancaire (agence régionale) : Banque Tunisienne de Solidarité - Agence de Béja

Période d'ouverture de la souscription : Du 23/01/2026 au 23/02/2026

Avantages spécifiques tels que prévus par les statuts types : Oui

Approbation des conditions de participation aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : Oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Ghaith El Hammami : Délégation : Medjez El Bab, Gouvernorat : Béja, Adresse : Cité El Manzah, Medjez El Bab, Béja 08

Alaeddine Ben Amer : Délégation : Medjez El Bab, Gouvernorat Béja, Adresse : Cité Ezzouhour, Medjez El Bab, Béja

Mohamed Oussama Trabelssi : Délégation : Medjez El Bab, Gouvernorat : Béja, Adresse : Immeuble Essanait, cité Essaaâda, Medjez El Bab, Béja

Mokhtar El Hammami : Délégation Medjez El Bab, Gouvernorat Béja, Adresse : Cité El Manzah, Medjez El Bab, Béja 08

Hassan Errihi : Délégation Medjez El Bab, Gouvernorat Béja, Adresse : Cité Ezzouhour, Medjez El Bab, Béja.

2026R00228SODB1

République Tunisienne

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Registre national des sociétés privées

N° : 17/2026

Date : 26/01/2026

Dénomination sociale de l'entreprise : Société coopérative régionale récolte dorée

Catégorie de l'entreprise : Régionale

Montant du capital social ouvert à la souscription : 5000.00 DT

Adresse du siège social : Cité El Jalzia

Objet / activité de la société : Projet agricole intégré

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts types : 09/01/2026

Nombre de parts sociales à souscrire : 10

Valeur nominale de la part sociale : 500.00 DT

Etablissement bancaire (agence régionale) : Banque Tunisienne de solidarité - Agence Béja

Période d'ouverture de la souscription : du 24/01/2026 au 24/02/2026

Avantages spécifiques tels que prévus par les statuts types : oui

Approbation des conditions de participation aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Faycel Méjri : Délégation Medjez El Bab, Gouvernorat Béja, Adresse : Cité El Jalzia - Medjez el Bab

Mondher Nefzi : Délégation Medjez El Bab, Gouvernorat Béja, Adresse : Cité El Bahrin - Medjez el Bab

Aida Mejri : Délégation Medjez El Bab, Gouvernorat Béja, Adresse : Cité El Jalzia - Medjez el Bab.

2026R00229SODB1

République Tunisienne

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Registre National des Entreprises Communautaires

Avis destiné à l'information du public

Réf. : 56/2026

Date : 22/01/2026

Dénomination sociale de l'entreprise communautaire : Entreprise communautaire locale Sanad Al Borj

Catégorie de l'entreprise : Locale

Montant du capital social ouvert à la souscription : 5000.00 DT

Adresse du siège social : Messaadine borj el amri manouba

Objet de l'activité : Projet agricole intégré

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts type : 20/01/2026

Nombre de parts nominales à souscrire : 10

Valeur nominale de chaque part : 500 DT

Etablissement bancaire : Banque Tunisienne de Solidarité - Manouba (Agence régionale)

Période de souscription : du 30/01/2026 au 16/02/2026

Avantages spécifiques prévus par les statuts types : oui

Approbation des conditions d'admission aux assemblées générales et de l'exercice du droit de vote : oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : via la plateforme.

Lieu de l'assemblée générale constitutive

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Wassim ben Bachir : Délégation Borj el amri, Gouvernorat manouba, Adresse : Messadine borj el amri

Wiem el Koum : Délégation Borj el amri, Gouvernorat manouba, Adresse : Messadine borj el amri

Mouhamed Chergui : Délégation Borj el amri, Gouvernorat manouba, Adresse : Messadine borj el amri.

2026R00238SODB1

Constitution d'une Société Civile Régionale

Numéro d'immatriculation : 52/2025

Date : 23/01/2026

Dénomination sociale de la société Civile : Société Civile Régionale Sanabel des Services Agricoles

Type de société : Régionale

Montant du capital social souscrit : 10 000 dinars,

Siège social : Rue Mnar - Zéramdine-Gouvernorat de Monastir

Activité : Labourer les terres, irriguer les cultures et fabriquer des aliments composés destinés à la nutrition des bétails

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts types : 19/01/2026

Nombre d'actions à souscrire : 15 actions

Valeur nominale des actions : 666,669 dinars

Banque (succursale régionale) : Banque de Solidarité Tunisienne - Monastir

Période de souscription : Du 28/01/2026 au 02/02/2026

Privilèges prévus par les statuts types : Oui

Acceptation des conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote de droite : Oui

Approbation des modalités de répartition des excédents et de constitution d'une épargne : Oui

Convocation de l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale de constitution : Municipalité de Jemmel - Monastir.

Liste des fondateurs :

Houssème Ezzine : Cité El Fath - Jemmel - Monastir.

Fredj Belhadj : Rue Taieb Mhiri - Menzel Kamel - Jemmel - Monastir.

2026S00103SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

UBCI CAPITAL DEVELOPPEMENT SICAR

Société anonyme

Au capital de 500 000 DT

Siège social : 139 Avenue de la Liberté - 1002 Tunis Belvédère

Identifiant Unique RNE : 1326425M

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société UBCI Capital Développement SICAR, tenue le 21/07/2025, enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche le 15/8/2025 quittance n°M067196, enregistrement N°25703357 et déposé au bulletin N°13 du Registre National des Entreprises annonce N°20265073. Il a été décidé à l'unanimité le changement de la dénomination sociale de la société qui deviendra «Union Invest SICAR», ainsi que la mise à jour des statuts de la société.

2026400270SANB2

AUTRES SOCIETES

Cession de parts sociales

Dissolution et liquidation

Pharmacie Essalem Ftouh Abid Et Soltana Moncer

Société en Nom Collectif

Au capital social de 1.500.000 D

Siège social : Avenue Hédi Chaker, 5170 Chebba - Mahdia

Identifiant Unique : 1748181G

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/12/2025, enregistré à la recette des finances de Chebba le 5/01/2026 sous le n°26500008, et publié au RNE le 19/01/2026 sous le n°20266080, et en vertu de l'acte de cession enregistré à la Recette des Finances de Chebba le 26/8/2025 sous le n°25101177, ainsi que de son avenant enregistré le 27/11/2025 sous le n°25701650, publié au RNE le 20/01/2026 sous le n°20266565, il a été décidé :

- La cession de la totalité des parts sociales appartenant à M. Ftouh Abid (7.500 parts) au profit de Mme Soltana Moncer.

- La dissolution de la société et la nomination de Mme Afef Aribi en qualité de liquidateur.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances auprès du bureau du liquidateur sis à Sfax, Avenue 18 janvier, Immeuble BAYA, dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication.

2026X00107SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé rédigé par l'avocate Maître Hela Jaloul, matricule fiscal n°1226736/T demeurant à la rue Mohamed Ali Zitoni Gafsa signé auprès de la municipalité de Gafsa le 8/01/2026, enregistré à la recette des finances de Gafsa le 13/01/2026 quittance n°M002591 et n° d'enregistrement 26200356.

Mm Nisaf Bent Amer Ben Mohamed Essafi a vendu à Mr Mohamed Ben Amar Ben Mohamed Rjab la totalité du fonds de commerce «ferme de vente de volailles et de dérivés sis à la rue du Caire cité des jeunes Gafsa.

Les oppositions seront reçues entre les mains de la vendeuse à l'adresse du fonds de commerce vendu et ce dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la publication de la présente au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal «Achourouk» le 23/01/2026 IP226/00571.

2026R00192FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte enregistré à la recette des finances Djerba le 7/01/2026 sous numéro d'enregistrement 26200105 quittance numéro M002365, Monsieur Amor Dahmen, titulaire de la Carte d'Identité Nationale N°00426464 a vendu à Madame Soumaya Ouenzerfi, titulaire de la Carte d'Identité Nationale N° 13444464, la totalité de fonds de commerce situé à Boumellel Houmet Souk Djerba et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues par l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce vendu dans les 20 jours de la parution de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne à l'adresse sus indiquée.

Une copie de contrat a été déposée à l'adresse du fonds de commerce, annonce publiée au journal le Quotidien le 20/01/2026.

2026R00194FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 02 Janvier 2026 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 9 Janvier 2026 sous quittance N°M005571 et l'enregistrement N°26200149, Mr Jabbar Soltani (titulaire de l'identifiant unique N°P/1836850), a vendu à Mr Salim Kammouni (CIN N°09811474) le fonds de commerce composé de ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de Pizzeria sandwich et crêpe sis à l'avenue Tayeb Mhiri à Hammamet.

Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire entre les mains de l'acheteur à l'adresse du commerce à l'avenue Tayeb Mhiri à Hammamet et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Essahafa le 24/1/2026.

2026R00196FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 02 Janvier 2026 enregistré à la recette des finances de Bouficha le 15 Janvier 2026 sous la quittance n°M002521 et l'enregistrement n°26200040. Mr Fathi Rlahl (titulaire de l'Identifiant unique N°W/1300953) a donné en donation non onéreuse à son fils Mr Youssef Riahi (CIN N°09873308) le fonds de commerce composé de ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de Vente de pièces de rechange des vélo et moto sis à Rue Abdelaziz Guarsaa à Bouficha.

Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire entre les mains de l'acheteur à l'adresse du commerce à l'avenue Tayeb Mhiri à Hammamet et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Essahafa le 24/1/2026.

2026R00197FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 21/01/2026 enregistré à la recette des finances Ezzahra en date du 21/01/2026, N° de quittance M004753 N° d'enregistrement 26200121, Sté Ben Aziza Familli représentée par son gérant Mr Mohamed Salah Ben Aziza a vendu à la Sté Amox représentée par son gérant Mr Mortadha Ferjani, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné Salon de Thé, dans le local sis 104 Avenue Farhat Hached Ezzahra.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de l'Acheteur à son adresse sis au 7 Rue Hana Cité Chaker Mégrine Ben Arous dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 24/01/2026.

2026R00201FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 14/01/2026, enregistré à la Recette des Finances - Cité Administrative Ariana en date du 14/01/2026, quittance n°M007232; enregistrement n°26200329, Mr Badreddine LOUDHAIF a vendu au Comptoir Générale pour les Equipements Sanitaires et Chauffage Central (COGESC), représenté par son représentant légal, Son identifiant unique 0767182G, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local commercial sis au 46 Bis Avenue Ibn Khaldoun Ariana, destiné au commerce des articles Sanitaires et Chauffage Central. Les oppositions

seront reçues dans un délai de 20 jours à compter de la parution de présent avis au J.O.R.T. entre les mains de l'acquéreur Comptoir Générale pour les Equipements Sanitaires et Chauffage Central (COGESC) représenté par son représentant légal, à son siège social sis au 44 Avenue de Londres - Tunis. Cette annonce a été publiée dans deux journaux le 24/01/2026 «Asaabah» et «Le Temps».

2026R00203FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 10/7/2025, enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 16/9/2025 sous le n°25204387 quittance n°M055610 Mr Abdelmonem ben Abdellatif Najeh a vendu à Mme Rabab Bent Jaleledine Hamdi la totalité du fonds de commerce sis à la rue Khair-Eddine ben Mustapha Sahloul 1 Sousse.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Lamjed Elarfaoui dans son bureau immeuble Salem av Habib Bourguiba Sousse, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié le 25/01/2026 au journal la Presse.

2026R00206FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 13/01/2026 enregistré à la recette des finances de Dar Chaabane El Fehri le 13/01/2026 quittance n°M004556 enregistrement n°26200125, Khmaies Ben Sadek Belhadj Ali demeurant à Rue du raisin quartier el Barnoussa 8011 Dar Chaabane El Fehri a cédé à Monsieur Mouheb Ben Mohamed Zemni demeurant à l'Avenue Zayd Ibn El Hareth 8011 Dar Chaabane El Fehri et Karim ben Jamil Neili demeurant à el Knissiya Wedyene Menzel Tmim Nabeul qui acceptent la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis au rez-de-chaussée à gauche de l'entrée de l'immeuble "Résidence Lella" sise à Rue Mohamed Ali à Dar Chaabane El Fehri, destiné à l'activité de buvette avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues auprès du domicile de l'acheteur Mouheb Ben Mohamed Zemni demeurant à l'Avenue Zayd Ibn El Hareth 8011 Dar Chaabane El Fehri, dans les vingt (20) jours suivant la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans «La Presse» en langue française en date du 23/01/2026.

2026R00207FCCC2

Vente d'un demi fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 14/1/2026 enregistré à la recette des finances de Bab Souika le 19/01/2026 sous le numéro 26200246 quittance n°M005360 monsieur Hichem Ben Mohamed Chabeane titulaire de CIN n°00475700 a cédé à Monsieur Mohamed Ben Mnaouer Romdhani le demi du fonds de commerce qui représente ses parts de la buvette sise au 26 bis avenue de bab bnet Tunis et connu sous le nom commercial «café Arabesque».

Les oppositions éventuelles doivent formulées auprès de l'acheteur Monsieur Mohamed Romdhani à 26 Rue Abou Nasr Takriti Riadh Al Andalous Ariana dans un délai de 20 jours de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est paru au journal Echourouk du 21/01/2026.

2026R00211FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances El Menzeh 6 le 16/12/2026 quittance n°M150570 enregistrement n°25210114 Mme Leila Bent Omar Ben Haj Mohamed Saidaoui a vendu à Mr. Hamouda ben Mustafa Ben Sadok la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, destiné pour tous types de commerce à l'exception des restaurants, des salons de thé, de la vente de boissons alcoolisées et des activités susceptibles de causer du bruit, des nuisances ou des désagréments aux résidents sis au n°3, au RDC du complexe commercial Prince Menzeh7 Ariana.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 27 janvier 2026.

2026R00213FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances El krib le 13/01/2026 quittance n°M001285 enregistrement n°26200039 Mr. Montasser Ben Abdelmajid Ben Amara Abidi résident cité de l'indépendance Al-Krib, Siliana, a vendu et transféré à Mr. Marouen Ben Abdelmajid Ben Amara Abidi, résident à cité de la mosquée Al-Krib, Gouvernorat de Siliana, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, destiné actuellement pour la vente de produits alimentaires. Situé à la rue Habib Bourguiba à El Krib, sur la route principale n°5, à côté du centre de soins de santé primaires d'El Krib, dans le gouvernorat de Siliana.

Les oppositions sont adressées aux deux parties mentionnées ci-dessus dans un délai de 20 jours au JORT partir de la publication.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 17 janvier 2026.

2026R00216FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente fonds de commerce enregistré à la recette des finances avenue Farhat Hached Msaken Sousse le 02/05/2018 quittance n°M048019, enregistrement 18201553. STE ALAEDDINE POUR LE COMMERCE MF : 1293532H a vendu à la STE ABM MF : 1236389A, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le commerce en gros tous produits, sis à

la route la Gare Msaken 4070 Sousse. Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à son adresse sise à la route de la gare Msaken - Sousse dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le deux journaux Achourouk et le Quotidien le 27/01/2026.

2026S00089FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte de donation d'un fonds de commerce en date du 19/01/2026, enregistré à la recette des finances d'Enfidha le 21/01/2026 quittance n°M005799. Mr Said Ben Ali Ben Elarbi El Fareh titulaire de la CIN n°09305898, a donné et cédé à Mr Kilani Ben Ebrahim Ben Salah Ghfira titulaire de la CIN n° 05567496 la totalité du fonds de commerce du local destiné (vente poisson) identifiant unique N°827826 avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Enfidha les oppositions se font entre les mains de donataire au local concerné dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 27/01/2026.

2026S00090FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat de vente de fonds de commerce en date du 21/01/2026 rédigé par maître Mohamed Ali Belgacem à Mahdia enregistré à la recette des finances de Mahdia le 22/01/2026 quittance n°M007240 enregistrement n°26200455 Mr Wael Zirda ayant le matricule fiscal : 1214623w sis à l'Avenue Bourguiba Rejiche - Mahdia a cédé à Madame Chtioui Fatma cin n°03881996 demeurante à la Rue Mohamed Ali Ksour-Essef gouvernorat Mahdia,

Tout le fonds de commerce pour exercer l'activité : vente articles prêt à porter à rejiche.

Cette cessation concerne tout le matériel industriel et les immobilisations pour l'activité cité au contrat ainsi que la clientèle.

Toute opposition sera au bureau du rédacteur maître Mohamed Ali Belgacem à Mahdia sise à Mahdia au bout de 20 jours de l'annonce au JORT.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 27/01/2026.

2026S00098FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 14/01/2026 et enregistré à la recette des finances cité Erriad Sousse le 19/01/2026 sous le n°26200137 quittance n°M005877, Mme. Souad bent Mustapha Naffati a vendu à Mme Amel bent Taieb Hamami la totalité du fonds de commerce sise Rue 37 Habib Bourguiba cité Erayhan Ezouhour Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent se faire au domicile de l'acheteur Amel bent Taieb Hamami 26 Rue 20 Mars Enfida - Sousse dans le délai de vingt jours à partir de la date de publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée sur le journal La Presse du 25/01/2026.

2026S00099FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé rédigé par Maître Raouf Guedri enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 19 Janvier 2026 quittance N°MO8147, numéro d'enregistrement 26200336, Mr Mohamed ben Sami Ben Mohamed Boumiza titulaire de la carte d'identité n°08498654, a vendu à Mme Meriem Bent Lotfi Ben Mohamed Farjani titulaire de la carte d'identité n°12917415 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente de viande de volailles et dérivés sis à l'Avenue Yasser Arafat Sahloul Ghrabi Hammam Sousse, au prix de vente trente cinq mille dinars (35.000.000D). Les oppositions doivent être formulées auprès de Maître Raouf Guedri demeurant 03 Avenue 03 Août, Trocadéro Sousse dans un délai de vingt jours de la publication de cette annonce au JORT. Cette annonce a été publiée aux journaux "Assahafa" et "La Presse" du 22/01/2026.

2026S00102FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Gremda à Sfax en date du 12 Janvier 2026, enregistrement N°26200116, Quittance N°M004856, la société MF NEGOCE, Société à Responsabilité Limitée, identifiant unique 1752748 E en la personne de son gérant a vendu à la société SIROTELLA BY MAISON AFFES, Société à Responsabilité Limitée, identifiant unique 1957575L, en la personne de son gérant, ayant leur siège social sis à la route de Gremda Km 4 avenue Mohamed Jmal Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente de pâtisseries et boissons non alcoolisées, sis à la même adresse susmentionnée, avec tous ses éléments corporels et incorporels à l'exception du nom commercial «Maison Fondant». La propriété du fonds de commerce a été acquise par la venderesse pour l'exploitation du local par le biais du contrat de location enregistré à la recette des Finance Gremda en date du 28 Février 2023, enregistrement N°23300648, Quittance N°M017735.

Les oppositions doivent être faites au Cabinet de maître Chahira Ben Abdallah avocate près la cour de cassation, sis à la Rue Abou El Kacem Echebbi, Immeuble Rex Palace, 5ème Etage et ce dans les 20 jours qui suivront la date de l'insertion de cet avis au Jort sous peine de forclusion.

Cette vente a été publiée aux Journaux quotidiens Al Sabeh et le Temps en date du 20 Janvier 2026.

2026X00106FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé légalisé le 15/01/2026 et enregistré à la recette des finances Route de Tunis Sfax le 22/01/2026, quittance n°M010014 enregistrement n°26200273, Moufida Sahnoun a vendu à Sirine Chakchouk, la totalité du fonds de commerce destiné, café (Café EDAM) au local situé à la Zone Industrielle Poudrière 2 Sfax à coté de l'usine Coca cola.

Les oppositions peuvent être formulées entre les mains de Maître Mallek Sami sis à la Rue Aboulkacem Chebbi Imm Elyssa centre bloc A 1er étage n°103 Sfax, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal «Echourouk» du 25/01/2026.

2026X00110FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 10/7/2025, enregistré à la recette des finances rue Mohamed Maarouf Sousse en date du 20/8/2025 sous le numéro 25201690 quittance n°M072830, la société ETABLISSEMENT BOUASSIDA inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n° 0438809N dont le siège social est sis à rue Litonie n°13 Bis Beb Saadoun Tunis, représentée par son gérant Monsieur Othman BOUASSIDA de nationalité tunisienne, titulaire de la CIN n°01304786 délivrée le 29/11/2022, demeurant à la Résidence El Morjen Immeuble 6 App 6 El Menzah 9 Tunis, a vendu à la société MBSB OFFICE inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1850701 L dont le siège social est sis à rue Ahmed KAROUI 4000 Sousse Medina, représentée par son gérant Monsieur Mohamed BOUASSIDA de nationalité tunisienne, titulaire de la CIN n°14765314 délivrée le 18/08/2021, demeurant à la Résidence El Morjen Immeuble 6 App 6 El Menzah 9 Tunis, la totalité du fonds de commerce tout commerce exploité sis à l'intersection de l'avenue de la République et de la rue du Professeur Roux Sousse, et ce avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de la société MBSB OFFICE à son siège social sis à rue Ahmed KAROUI 4000 Sousse Médina dans les 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT, Ce même avis a été publié aux journaux Essahafa et La Presse en date du 21/01/2026.

2026400247FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 15/8/2023 enregistré le 17/8/2023 à la Recette des Finances Bab Suika sous le n°23202304 quittance n°M053622, Mr Adnane Ben Noureddin Ben Amor Ameur demeurant au 03 rue Essabehi Halfaouine Tunis a vendu à Mme Hayet Bent Abdallah Essassi épouse Abdeltif Ben Krayem demeurant au 01 bis impasse ELGANNAY RUE EL BORJ Tunis, la totalité du fonds de commerce exploité au local n°06 situé au rez-de-chaussée du centre commercial YASMINE CENTER situé au N°31 Rue Bechir Sfar Bab Elkadhra Tunis auparavant comme taxiphone et actuellement exploité dans toute activité commerciale avec tous ses éléments corporels et incorporels. Toutes les oppositions seront reçues dans le délai de 20 jours de la publication du présent avis au journal officiel à l'adresse du local dans lequel est exploité le fonds de commerce.

Dépassant ce délai, toutes les oppositions sont rejetées.

Une annonce de cette vente a été publiée au journal "Essabeh" du 22/01/2026.

2026400272FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte authentique daté le 30/12/2025 et enregistré à la recette des finances de Nefza, le 5/01/2026 quittance N°M000581, Mr Abd Almajid Louaiti a cédé (en donation) à Madame Hasna Karoui tout le fonds de commerce de vente de fruits et légumes (avec tous ses éléments corporels et incorporels), exploité au local sis à l'avenue Habib Bourguiba Nefza, Les oppositions doivent se faire, à peine de nullité, entre les mains de l'acquéreur à son adresse sis à cité les roses Nefza, où se trouve déposé un des originaux de l'acte de cession, et ce dans un délai de vingt jours à partir de le date de publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié aux quotidiens : «Echourouk et Le Quotidien» le 23/01/2026.

2026400275FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé fait à Gabès le 9/12/2025 et enregistré à la recette des finances Mareth le 11/12/2025 sous le N°25302178. Mr Salah Mechri a donné en location gérance à Madame Bournya Ben Ayad la totalité du fonds de commerce consistant en un magasin de vente de produit électronique sis à l'approche de la Russie à la rue marché municipal Mareth Gabès et cela pour la période du 01/12/2025 jusqu'au 30/11/2030. Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 7/01/2026.

2026R00191FCCC3

Contrat de location d'un fonds de commerce en gérance libre

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce en gérance libre établi par l'avocat Mahdi Bouaouaja le 23 décembre 2025, enregistré le 25 décembre 2025 à Tunis à la recette des finances de la rue El Jazira, Tunis sous n°25303908 quittance n°M078972, Monsieur Mongi Ben Mohamed Bousbia a donné en location à Monsieur Amen Allah Ben Makram Almeddeb tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels à usage de

café de 1ère catégorie connu sous la dénomination de «Café Azaiz» sis à Tunis, 43-45, Boulevard Bab M'nara et ceci pour une durée de deux années fermées commençant le 02 janvier 2026 et finissant le 01 janvier 2028.

Cette annonce a été publiée dans les journaux La Presse et Essahafa le 23 janvier 2026.

2026R00195FCCC3

Gérance libre

Aux termes d'un acte sous seing privé daté le 3/11/2025, enregistré à la Recette des Finances Tozeur le 13/11/2025 sous le numéro de quittance M050998 et numéro d'enregistrement 25303217, La Société EL- MAZRAA Loueur, Identifiant unique n°0035723T, dont le siège social est à POULINA, GP 1 Km 12, Ezzahra, Ben Arous, donne en gérance libre à Monsieur Mahmoud LAGHMI, demeurant à cité Hadj Sadok, Hamet Jrid, un fonds de commerce destiné à la vente de viande de volailles et dérivés et des produits emballés, situé à l'avenue 7 Novembre, Tozeur, à compter du 01/12/2025.

Cet avis est publié au Journal Le Quotidien le 22/01/2026.

2026R00205FCCC3

Location gérance

En vertu de l'acte sous seing privé établi le 29 octobre 2025 et enregistré à la Recette des Finances de Hammamet le 19 novembre 2025 sous le numéro 25307000, (quittance N°M159484). Monsieur Maher BELKAID, titulaire de l'identifiant fiscal N°0155662 Q P C 000 a donné en location gérance le fonds de commerce lui appartenant consistant en l'exploitation d'une station de vente de carburants et de lubrifiants ainsi que l'exploitation d'une station de lavage de voitures, et ce à LA SOCIETE BELKAID DE CARBURANTS ET ACCESSOIRES «S.A.R.L.», dont le siège social est situé au 66, Avenue du Koweït - Hammamet titulaire de l'identifiant fiscal n°1963 673 A PM 000 pour une durée de neuf (9) années et huit (8) mois à compter du 1er novembre 2025 jusqu'au 30 juin 2035. Publier au journal la Presse le 25/1/2026.

2026R00208FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon le contrat enregistré à la recette de Beb Souika le 14/01/2026 quittance n°M003950 enregistrement n°26300187 Mr. Ahmed Ben Moncef Ben Abdallah Ben Ramadan, demeurant à Résidence Platinum Appt B4 Nasr 2, Ariana a loué à Mr. Moncef Ben Ali Laffat, demeurant au 01 impasse El sur la rue Agha Hafsia, Tunis, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et Haskouri incorporels destiné pour toutes activités commerciales sis à la Rue Al Agha Al Hafsia, Tunis, pour une durée de deux ans, non renouvelables sauf par un nouvel accord écrit du 01/01/2026 au 31/12/2027

Les oppositions sont acceptées et adressées aux deux parties mentionnées ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 24 janvier 2026.

2026R00212FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon contrat enregistré à la recette des finances Raoued le 21/5/2025, quittance n°M067510 enregistrement n°25202513, Mr Chaker Ben Ahmed Zouari, demeurant au 28 rue Souki, Bel Khiir, 1er étage, a loué à Mr. Heikel Ben Ayich Nachmi, demeurant à la rue Mohamed Aïl El Korbatli, cité Ennassim, Borj Louzir, Ariana, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, sous forme de gérance libre destiné pour un café de première catégorie dénommé Café El Hajj, situé au 54 rue Sadrbaal, cité El Ghazala, Ariana, pour une durée d'un an à compter du 3/8/2023 au 02/03/2024

Les oppositions sont acceptées et adressées aux deux parties mentionnées ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 7 janvier 2026.

2026R00214FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 29/12/2025 quittance n°73566 enregistrement n°25305795 Mme Fahima Bent Mansour Krifa, demeurant au 47 rue Nelson Mandela Tunis a loué à Mr. Houssem Eddine Ben Hssouna Jlassi demeurant au 20 rue 6288 El Omran supérieur Tunis la totalité du fonds de commerce situé à l'avenue de la Liberté, passage romain n°3 Tunis destiné pour une cafétéria pour une période de cinq ans non renouvelables du 1er janvier 2026 au 30 décembre 2030.

Les oppositions présentées à l'adresse des deux parties mentionnées ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 20 janvier 2026.

2026R00215FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon le contrat soussigné le 20/9/2024 enregistré à la recette des finances Cité Attadhamen le 6/01/2026 quittance n°M001941 enregistrement n°26300055.

Mr. Hichem Ben Hammadi Ben Omar Mendili, demeurant au 49 avenue Ibn Khaldoun cité El Nasr El M'nihla, a loué à Mr. Tawfik Ben Ammar Ben Taher Sliti, demeurant à Sidi Médine, M'jaz El Bab, Béja, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, situé à rue Omar Ibn Abdel Aziz, El M'nihla 2094 Ariana destiné pour une salle de sport, et autorise à changer l'activité et à exploiter un atelier de couture pour une durée renouvelable de deux ans, du 01/02/2026 au 31/01/2028.

Les oppositions sont acceptées et adressées aux deux parties mentionnées ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 22 janvier 2026.

2026R00217FCCC3

Location Gérance Libre d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 13 octobre 2025 et enregistré à la Recette des finances rue el Jazira Tunis en date du 01 décembre 2025 quittance N°M073937 enregistrement N°25303495 monsieur Ahmed Hammami a donné en gérance libre à la Société Hjaij le fonds de commerce sis au 02 Bloc A Immeuble rue d'Angleterre et Aljazira, dont l'activité tout commerce.

Toute opposition doit être effectuée entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution de cet avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et Le Quotidien du 14 Janvier 2026.

2026400271FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 16/01/2026 et enregistré à la recette des finances de Nefza, le 19/01/2026 sous le N°26300098 quittance N°M002643, Madame Hasna Karoui épouse Louaiti a loué à Mr Abdsattar Aloui tout le fonds de commerce de vente de fruits et légumes (avec tous ses éléments corporels et incorporels), exploité au local sis à l'avenue Habib Bourguiba Nefza, pour une durée d'une année renouvelable à partir de 01/01/2026 au 31/12/2026.

Le présent avis a été publié aux quotidiens : «Echourouk et Le Quotidien» datés le 23/01/2026.

2026400274FCCC3

Location d'un fonds de commerce

(Gérance libre)

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Avenue Habib Thameur Tunis le 9/01/2026 quittance n°M001310 n° d'enregistrement : 96300094, Mme Mouna ben Ghorbal a loué à Mr Housem Elneffati la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis au n°8 Rue d'Allemagne Tunis et destiné au commerce de tous types de tissus et prêt à porter pour une durée d'une année à partir de 01/01/2026 jusqu'au 31/12/2026.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Achourouk» et «Le Quotidien» le 18/01/2026.

2026400278FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Aux termes d'un contrat de location du fonds de commerce en date du 7-11-2025, enregistré à la recette des finances de Bab Souika le 02-01-2026 sous le numéro 26300001, quittance n°M000050, Mr. Fayçal Ben Mohamed Ben Omar Erraach a donné en location gérance libre à la société «SAJA GOODS WHOLESALERS», SARL immatriculée sous le N° unique 1636664B, représentée par son gérant Mr. Ayoub Ben Nourdine Bouali, titulaire de la carte d'identité nationale n°04804313, la totalité du fonds de commerce exploité pour le commerce de vente de vêtements prêts-à-porter, sis à Souk El Jadid, n°40, El Hafsia, Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels, pour une durée d'une année à compter du 01 décembre 2025.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues entre les mains du locataire au local objet de la présente, dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Assabah en date du 10 janvier 2026.

2026400281FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Avis

Nom : Association des Sciences Humaine et de l'Histoire et de la Culture (A.SC.H.C) Kasserine.

Adresse : lycée privée Elkhawarezmi rue Hannibal, Boulevard Houcine Zarrouk cité Ennour Kasserine.

Sujet : Association Culturelle, Sociale

Objectifs :

- Organiser des activités culturelles dans le domaine des sciences humaines et promouvoir le patrimoine et l'identité tunisienne

- Organiser des séminaires et des colloques pour contribuer à la sensibilisation à l'histoire tunisienne et au renforcement de l'identité tunisienne auprès des générations futures.

- Contribuer à la préservation de la mémoire nationale et assurer la coordination avec les départements d'histoire des universités en vue d'une coopération accrue avec les structures, autorités et associations similaires partageant les mêmes objectifs.

Les membres :

Président : Haggui Mohamed Slah

Secrétaire général : Haggui Ridha

Trésorier : Missaoui Riadh.

2026R00154APSF1

Constitution d'un syndicat de copropriétaires

Résidence "Ichbilia 3" Bhar Lazreg La Marsa Tunis

Conformément au PV de l'assemblée générale constitutive du syndicat de la résidence "Ichbilia 3" bloc «A» et «B» sise à Bhar Lazreg la Marsa Tunis réunie le 25/10/2025 et enregistré à la

recette des finances de la Marsa le 28/10/2025 (quittance n°137124, enregistrement n°25707283), a été constitué le «syndicat de la résidence Ichbilia3» est composé comme suit :

Amin Ben Amor : Président

Slim Dammak : Trésorier

Hela Elhoussine : Membre

Zaara Ferchichi : Membre

Zied Guidara : Membre

Amine Ben Hlila : Membre.

2026R00199APSF1

Constitution d'un syndicat des propriétaires de

"La résidence BEN HESSINE"

N°24 avenue des Vagues, Route de Kantaoui, Hammam Sousse

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive d'une assemblée générale élective dressée par l'huissier de justice Mme Kaouther Tlili selon le procès-verbal N°13539 en date du 24/08/2025. Il a été décidé de constituer le Syndicat des propriétaires de «la résidence BEN HESSINE» situé au N°24 avenue des vagues route de kantaoui Hammam Sousse.

Mr Karim Ben Hessine a été élu président du syndicat et Mme Souha Slimene a été élue trésorière.

Les votes ont eu lieu conformément au système de copropriété établi dans le procès-verbal du 8/8/2025 en accord avec le pourcentage de participation de chaque propriétaire mentionné dans ledit procès- verbal.

2026S00096APSF1

Description pour la constitution d'une association sportive

Nom de l'association : Association d'haltérophilie à Kalaat El Andalous

Le siège de la Société : Salle couverte El Mourouj Kalaat El Andalous

Président : Mohamed Benmaaouia

Membres : Afaf Rais / Hassan Kamoun / Basma Landolsi / Ali Ben Hamida / Marwan Mhadhbi / Mohamed Saad Ben Mahrez

Objectifs : L'association vise à former et encadrer les jeunes, à les encourager, à développer leurs capacités physiques et éthiques.

Spécialité : haltérophilie

Mémorandum d'association : Procès-verbal de l'assemblée constitutive du 1er juillet 2024.

Téléphone : 23033784

Installations sportives : Salle couverte El Mourouj Kalaat El Andalous.

2026400277APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière aux enchères publiques de la totalité de l'Immeuble dénommé (Ennour) objet de titre foncier n° : 84522 Ben Arous

Etude Maître Chebbi Kamel avocat à la cour de cassation, sis à Résidence ELFOROM. Escalier B 3ème étage Av. Ettaieb Elmehéri l'Ariana 2080 agissant en Avocat poursuivant l'exécution de l'injonction de payer n°16481 délivrée par la cour de première instance de Ben Arous le 02 octobre 2019 au profit de la créancière Sté (EYA PLUS) représentée légalement par son gérant au siège social 133 bis et 135 Avenue de la République Hammam-Lif, son identifiant unique n°1280118D. L'avocat poursuivant met le public au courant qu'une vente aux enchères publiques de la totalité de l'immeuble dénommé (Ennour) objet de titre foncier n° : 84522 / Ben Arous ; situé à la rue Edorra n°11 El Mourouj cinq Ben Arous revenant au garant réel Mme Elhrizi Mbarka bent Saïd Ben Sliman, il s'agit d'une habitation à trois étages (R+2) équipée d'électricité et d'eau potable, ses espaces couverts sont 93m² au niveau de rez-de-chaussée, constitués d'un logement composé d'un salon et de 02 chambres à coucher, cuisine, wc, douche, balcon couvert et un séchoir non couvert et d'un 1er étage et d'un 2ème étage non achevés (niveau des travaux 30%) composée chacune d'un grand salon la superficie de chacun des étages et de 93 m² cad 186 au total, avec un garage à usage commercial, bordé au Sud, Ouest et Nord par des maisons voisines, à l'Est par la rue sa superficie intrinsèque est de (122m²) fragmentée en 122 parts. La mise à prix de la totalité de l'Immeuble saisi est de deux cents trente quatre mille trois cents six dinars 763 millimes (234306,763 DT). La saisie est infligée contre le débiteur "Sté Moderne Bureautique" demeurant au 42 rue Barrage Sidi Salem El Mourouj cinq 2074 Ben Arous, inscrite au registre de commerce sous le N° : B0259352018. La vente aura lieu le jeudi 5 mars 2026 à partir de 09h du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Ben Arous.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine de 9H à 18H. Pour amples renseignements et voir le cahier des charges s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Chebbi Kamel à son adresse précitée. Tél n°21 363 839, ou au greffier du tribunal de première instance de Ben Arous où est déposé le susdit cahier. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir s'il le faut l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2026R00218VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hedi Nouira Tunis.

Partie saisie : Habib Ben Chedly Sebri, demeurant à Immeuble Amor Jegham Hammam Sousse, CIN 02003548.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse MF 371670 /X.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°18 Kairouan d'une superficie de 799725 m² dénommé «EL FALEH I et II» sis à Kairouan.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 6 130 275 DT 000 Détaillé comme suit :

- La pièce N°01 : La mise à prix est fixée à la somme de 1 878 000 DT 000.

- La pièce N°02 : La mise à prix est fixée à la somme de 1 714 000 DT 000.

- La pièce N°05 : La mise à prix est fixée à la somme de 2 538 275 DT 000

Auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 23/02/2026 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Kairouan.

Conditions de visite de l'immeuble.

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2026S00092VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hedi Nouira Tunis.

Partie saisie : Habib Ben Chedly Sebri, demeurant à Immeuble Amor Jegham Hammam Sousse, CIN 02003548.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse MF 371670 /X.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°57420 Kairouan d'une superficie de 253800 m² dénommé «EL SAADA» sis à Kairouan.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 380 700 DT 000 auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 23/02/2026 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Kairouan.

Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2026S00093VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hedi Nouira Tunis.

Partie saisie : Mohamed Slimane, demeurant au 9 Rue 173 City Jawhara Sousse, CIN N°05504785.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité des parts du titre foncier n°124204 Sousse d'une superficie de 400 m², sis à Rue Abou Hamed El Ghazali.

Mise à prix : La mise à prix est fixée après le rabais de 40 % à la somme de 120 000 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 23/2/2026 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse.

Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2026S00094VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Maître YOUSSEF LAHMAR

Avocat

Il sera procédé le mercredi 4/3/2026 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir, à la vente du bien immeuble ci-après et selon les conditions suivantes :

Créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le N°B187881996, qui a élu domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Débiteur saisi : Monsieur Fathi Haj Ammar, demeurant au 41 avenue Habib Bourguiba - Menzel Nour, CIN n°04129008 (en sa qualité d'emprunteur).

Caution hypothécaire propriétaire du titre mis en vente :

Madame Dalila Ben Abdelhamid, demeurante au 41 avenue Habib Bourguiba - Menzel Nour, CIN n° 06250289.

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du Docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente :

Le TF 16288 Monastir relatif à la propriété nommée «BASSEM» composé de la parcelle 01, d'une superficie totale de 648 m², situé à BIMBLA, gouvernorat de Monastir. Il s'agit selon l'expertise d'un bâtiment type jumelé d'un coté ouvrant sur 3 façades : une route de 8 m rue Tarek Ibn Zied coté nord, route de 8 m, coté Est et Sud et Jannet Haj Ammar coté Ouest. Il se compose de : 1/ rez-de-chaussée contenant deux ateliers, un bureau, des locaux et un restaurant pour ouvriers. 2/ un premier étage contenant 3 appartements : Le premier se compose d'un hall, un salon donnant sur un balcon, une cuisine, une salle de bain ouvrant sur un séchoir contenant un coin repas et 04 chambres à coucher. Le deuxième contient un hall, un salon ouvrant sur un balcon, une cuisine, des toilettes, une salle de bain et 03 chambres à coucher. Le troisième contient un hall, un salon donnant sur un balcon, une cuisine, des toilettes, une salle de bain et 03 chambres.

3/ Un deuxième étage contenant une pièce carrelée pour denrées et ses fenêtres et portes sont en bois

Mise à prix :

Deux millions soixante huit mille et quatre cent trente dinars (2.068.430, 000DT).

La visite : Se fait chaque jour aux horaires de travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir situé à Monastir ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2026S00100VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Maître YOUSSEF LAHMAR

Avocat

Il sera procédé le lundi 02/3/2026 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse, à la vente du bien immeuble ci-après et selon les conditions suivantes :

Créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, MF / 0000110 F, qui a élu domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Débiteur saisi : Monsieur Ibrahim ben Fredj Khalfaoui, commerçant, MF 1416999Z demeurant au 33 Rue de l'Angleterre - Sousse (en sa qualité d'emprunteur).

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du Docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente :

Le TF 167385 Sousse relatif à la propriété «Firas», parcelle 7841 d'une superficie de 229 m².

Il s'agit selon l'expertise d'une villa jumelée moderne, comprenant un garage située à la rue Sirilanka à cité Erriadh Sousse, limitée au Nord par la parcelle 7842, à l'Est la parcelle 7840, au Sud la parcelle 7838, une voie publique à l'Ouest.

La villa comprend un couloir, un hall, 3 chambres à coucher, un salon, une salle de bain, des toilettes, une cuisine et des escaliers.

La villa est équipée d'électricité, l'eau potable et reliée au réseau d'assainissement.

Mise à prix :

Quatre cent vingt cinq mille dinars (425.000,000DT).

La visite : se fait chaque jour aux horaires de travail sur rendez-vous.

Observation : pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse situé à Sousse ou l'avocat poursuivant. Pour participé aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix Indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2026S00101VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Partie poursuivante : Mohamed Aref ELKarray, Gérant de société, titulaire de la cin n°01277058 ; son domicile élu au cabinet de son avocat Maître Rama Ayedi sis au 13 Avenue Farhat Hached Sfax.

Partie saisie : Moncef Hachicha, titulaire de la C I N n°01273447, demeurant à la Route de Tunis Km 2.5 zenket Taktak Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Rafâa Ayedi, Avocat à la cour de cassation, 13 Avenue Farhat Hached Sfax MF : 630117/T/A/P000.

Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble situé à la route de Tunis Km 3 Sfax, d'une superficie de 85 m² environ, comprenant un hall ouvrant sur trois chambres et une cuisine qui ouvre sur des toilettes; limitée au sud par Rachid ben Zid à l'est par un espace commun d'où son entrée, au nord par un espace et puis Sadok Hakim et à l'ouest par Mohamed Essefi d'un coté et un passage aigue de l'autre coté. Un appartement est construit au dessus de cet immeuble.

Il est équipé de l'électricité et l'eau potable.

Mise à prix : Vingt neuf mille et sept cent cinquante Dinars (29.750.000d) le tout frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 23/02/2026 devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Sfax sis au palais de justice Rue Abou el Kacem Chebbi Sfax à partir de 9h du matin.

La visite de l'immeuble objet de la vente peut être effectuée tous les jours pendant les heures de travail.

Observations :

Pour amples renseignements on peut s'adresser au Greffe du tribunal de première Instance de Sfax où se trouve le cahier des charges déposé ou au Cabinet de Maître Rafâa Ayedi avocat à la cour de cassation 13, Avenue Farhat Hached Sfax.

2026X00109VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40% de la mise à prix

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél. : 71.797.400

MF : 424901 K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : Kamel Ben Chedly Chater CIN n°04766768, demeurant à la rue Pasteur N°2 Tunis, domicilié au cabinet Maître Zine EL Abidine Chafter Avocat à la cour de cassation ayant son cabinet à la rue Hooker DOLITTLE N°7 Appartement n°21 Sixième étage Tunis.

-En sa qualité de débiteur principal hypothécaire

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de 139/913 parts indivises dont le titre foncier N°159986 Tunis

dénommé «RAHMA» qui correspondent à un appartement à usage d'habitation d'une superficie de 139 m² situé au RDC de l'immeuble sis à la Rue Mokhtar Attia Ain Zaghouan Tunis composé d'un salon, salle à manger, toilettes, séchoir, 3 chambres à coucher, salle de bain, le sol est en marbre, le toit en faux plafond, équipé en eau potable, électricité et chauffage central.

4- La mise à prix : de la totalité des parts indivises saisies est fixée à 280.567,941 Dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité des parts indivises objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis 1 sis à la ville de Tunis le Mardi 24 Février 2026 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2026400279VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40% de la mise à prix

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél. : 71.797.400

MF : 424901 K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : Jalel Ben Belgacem El Hammami CIN N°00688999 - commerçant, demeurant à la Rue Aziza Othmana Immeuble 1 Appartement N°5 Cité ELNOUR El Menzah 7 Ariana - En sa qualité de débiteur principal hypothécaire

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°163357 Tunis dénommé «EZZAHRA» d'une superficie de 348 m² situé à la rue KOUTEB LOUZIR N°32 Tunis sur le quel est édifié une construction de 3 étages dénommé «ELKSAR» le RDC est d'une superficie couverte de 328 m² composé d'un hall, une chambre, un salon de thé, une cuisine et des toilettes, le premier étage est dune superficie couverte de 332 m² composé de 3 grandes salles, des toilettes, le 2ème étage est d'une superficie couverte de 292 m² composé de deux salles de réunion des toilettes et un balcon. La terrasse de l'immeuble comprend 4 chambres, deux dépôts le tout d'une superficie couverte de 37 m², une salle couverte en tolle d'une superficie 64m², une cuisine couverte en tuiles d'une superficie de 52 m² la construction est généralement en bon état, le plafond est couvert en bois décoré, les murs sont couverts de carreaux de céramique, le tout équipé en eau potable, électricité chauffage central et un ascenseur.

4- La mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 2.428.261,787 Dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience

5- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis 1 sis à la ville de Tunis le Mardi 24 Février 2026 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière,

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2026400280VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

(Jugement de faillite)

La Société Générale des Matériaux Composites.SA

Siège social : Zone industrielle 6020 El Hamma

Registre de commerce : B22133462010

Identifiant unique : 1160994A

En vertu du jugement rendu par la chambre commerciale du Tribunal de première instance de Gabès, dans l'affaire n°06/2026, il a été décidé de déclarer en faillite la Société Générale des Matériaux Composites (SOGEMAC) et de la considérer en état de cessation de paiement à la date du 19/07/2024,

Monsieur Lassad ESSID a été désigné syndic de la faillite sous le contrôle du juge-commissaire à la faillite, Madame Souad El Ghoul.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date du présent avis, en produisant les justificatifs de leurs créances, conformément aux dispositions de l'article 497 et suivants du Code de commerce, auprès du syndic de la faillite, par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée à son bureau sis à la rue Imam Sahnoun, B.P. 383, Midoun 4116, Djerba (98281384).

2026R00193VEPA2

Ouverture des procédures de règlement amiable

Société des Industries des Matériaux de Construction "SIMACO" - SARL

Siège social El Hmada Kebira Z2 Hammem Sousse 4011

RC : B09173892013

MF : 1314988/F

CNSS n° : 348746-31

En vertu de la décision de Monsieur le président du tribunal de 1ère instance

Sousse 2 en date du 21/01/2026, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement amiable et une période de contrôle pour une période de 03 mois. Nomination de Mr Laarif Sadok, conciliateur, dont l'adresse est Avenue Sadok Mkaddem immeuble El Hifiene Bureau 102 Sahloul 4054 Sousse, pour concilier les dettes de la société et leurs créanciers dans un délai de trois mois.

2026S00095VEPA2

Distribution du Reliquat du Bonis de la Liquation

Vu notre désignation en qualité de syndic de faillite de la société sogegat, en vertu du jugement rendu par le tribunal de première instance de Tunis en date du 11 juillet 2017 dans l'affaire N°560.

Vu l'ordonnance de monsieur le juge-commissaire chargé de la liquidation de le société sogegat rendue dans la même affaire N°560, nous autorisons à procéder à la distribution du reliquat du bonis de la liquidation au profit des ouvriers, chacun selon le montant de sa créance.

Il est également porté à connaissance que les sommes non réclamées seront consignées au trésor public de la République Tunisienne à l'expiration du délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis.

2026400267VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE EL HADAYEK S.A

GP1 Km 12 Boumhel

Identifiant unique : 0035626T

Messieurs les actionnaires de la Société EL HADAYEK, S.A, sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 4/3/2026 à 09 heures au local de l'établissement secondaire de la société EL HADAYEK sis à Immeuble 1 de Skazzar, rue Alfred Nobel les Berges du lac 3, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2025.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2025.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2025.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2025.

7) Distribution de dividendes.

8) Quitus aux Administrateurs.

9) Pouvoirs.

Le projet du texte des résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires au local de l'établissement secondaire de la société EL HADAYEK sis à Immeuble 1 de Skazzar, rue Alfred Nobel les Berges du Lac 3.

2026R00200SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société LEMAN INDUSTRIE CONNECTIQUE

Au capital de 500 000 Dinars

Identifiant Unique : 0796150K

Siège social : Zone Industrielle M'Ghira 2, lot N°90, M'Ghira Fouchana Ben Arous

Les actionnaires de la société anonyme LEMAN INDUSTRIE CONNECTIQUE sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 23 février 2026 à 10h au siège social de la Société LEMAN INDUSTRIE SA au 856 Rue de l'Industrie 74970 MARIGNIER France, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et délais de convocation;

- Renouvellement des mandats de certains administrateurs;

- Nomination d'administrateurs;

- Rappel de la composition du Conseil d'Administration ;

- Rappel de l'actionnariat de la Société suite à l'agrément d'un nouvel actionnaire;

- Pouvoirs pour formalités.

- Le commissaire aux comptes est invité à y assister par visioconférence.

2026R00209SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société LEMAN TUNISIE

Au capital de 104 000 Dinars

Identifiant Unique : 1188346S

Siège social : 3100 Jendouba Nord Jendouba

Les actionnaires de la société anonyme LEMAN TUNISIE sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 23 février 2026 à 16h au siège social de la Société LEMAN INDUSTRIE au 856 Rue de l'industrie 74970 MARIGNIER France, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification mode et délais de convocation ;

- Renouvellement des mandats de certains administrateurs ;

- Nomination d'administrateurs ;

- Rappel de la composition du Conseil d'Administration;

- Rappel de l'actionnariat de la Société suite à l'agrément d'un nouvel actionnaire;

- Pouvoirs pour formalités.

- Le commissaire aux comptes est invité à y assister par visioconférence.

2026R00210SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Elective

BH BANK

Société anonyme

Au capital de 238.000.000 Dinars

Siège social : 18, avenue Mohamed V - 1023 Tunis

Identifiant unique : 0024588 W

La BH Bank informe tous les actionnaires minoritaires qu'une Assemblée Générale Elective se tiendra le 26/02/2026, à dix heures du matin, au siège social de la banque sis au : 18, avenue Mohamed V - 1023 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'unique point de l'ordre du jour portant sur l'élection d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires au conseil d'administration de la BH Bank pour les exercices 2026-2027-2028.

Les actionnaires minoritaires titulaires des actions libérées des versements exigibles peuvent, assister ou être représenter par une autre personne elle-même actionnaire à l'Assemblée Générale Elective sur justification de leur identité, à condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée.

Est considéré comme actionnaire minoritaire, tout actionnaire détenant individuellement au plus 0,5 % du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5% du capital de la BH Bank.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au site web: www.bhbank.tn et à la Direction Pilotage Participations et Filiales, sise à la rue Chebbia espace Tunis immeuble K sème étage Montplaisir - Tunis.

2026R00230SANB3

Convocation à une Assemblée Générale Extraordinaire

Société SOTUTRASS

Société anonyme

Siège social : 22, rue Oum El Benine, Mutuelleville, El Menzah

Matricule Fiscal : 0745313 E/A/M/000

Les actionnaires de la société SOTUTRASS sont invités à assister à l'Assemblée Générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 17/02/2026 à 11 heures du matin, au Résidence Dar Balhwane Hôtel Dar El Médina sise au 64 Rue Sidi Ben Arous, 1006 Tunis, afin de délibérer l'ordre du jour suivant :

1. Détermination, vérification et constatation de l'identité des propriétaires des actions composant le capital social de la société SOTUTRASS SA.

2. Examen des titres, attestations de détention, inscriptions en compte ou toutes autres pièces justificatives établissant la propriété des actions.

3. Mise à jour du registre des actionnaires, conformément aux dispositions légales.

4. Pouvoirs pour formalités.

5. Questions diverses.

Le présent avis vaut convocation personnelle à chaque actionnaire.

2026R00239SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

MANUFACTURE DE TOLE FINE ET D'EMBALLAGE METALLIQUE

«MTF EMBAMET»

Société anonyme

Au capital de 27 240 000 DT

Siège social : Z.I. Ariana - Tunis

RNE : 0035929G

Messieurs les actionnaires de LA MANUFACTURE DE TOLE FINE ET D'EMBALLAGE METALLIQUE «MTF EMBAMET» sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le Mercredi 25 Février 2026 à partir de 10h, au siège social de la société, sis au 9 rue du Métal Z.I Charguia 2 - Ariana et ce à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la cession des biens immobiliers de la société

2. Approbation de la Cessation définitive de l'activité de la société

3. Délégation de pouvoirs au DG.

4. Pouvoirs pour formalités.

2026400269SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Société Nouvelles Pâtes Céramiques ESSID SARL

Capital social : 295 000 dt

Mtl Fiscal 40035 J/A/M/000

Siège social : Z.I Dar Chaabene El Fehry 8011

Tous les associés de la société Nouvelles Pâtes Céramiques ESSID Sarl sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 28/02/2026 à 10h00 au siège de la société pour ce prononcé sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat du gérant.

2026R00204SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE JUMP PARK SARL

Société à responsabilité Limitée

Au capital social de 600.000 dinars

Identifiant unique : 1675866C

Siége social : Rue Ismail Ibn Abi El Mouhejer, 2036 la Soukra

Messieurs les associés de la Société JUMP PARK SARL sont invités à assister à l'assemblée générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 26/02/2026 à 11h et suivant à Rue Ismail Ibn Abi El Mouhejer, 2036 la Soukra à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivants :

1. Condition de la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2. Statuer sur le retard pris dans l'approbation des comptes de l'exercice 2024.

3. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par les co-gérants.

4. Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

6. Lecture et approbation des conventions réglementées avec les associés.

7. Quitus aux gérants de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

8. Pouvoirs pour les formalités.

Les documents destinés à l'assemblée générale sont à la disposition des associés au siége de la société JUMP PARK, dans les délais légaux.

2026400286SRLB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que Mr Karim Aifaoui a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n°185 en date du 7 Janvier 2026 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise au Ktitir du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux siège de la délégation de Bouhajla. Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Bouhajla ou le Gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que Mme Aya Hamdaoui a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n°23829 en date du 18 décembre 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à Ain bayda du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège de la délégation de hafouz. Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de hafouz ou le Gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis

Mohamed Ibn Bouhleili et Fatma Bouhleil annoncent qu'ils possèdent un terrain d'une superficie de 364,5 m² sise à la route El Mharza km 5 Sfax son titre de propriété a disparu ils veulent avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 30 jours après ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

TVA 501933B/A/P/000

GSM 98239354

2026X00108DIVD2

Avis

1. Une lettre manuscrite datée du 01/8/1986, enregistrée le 23/10/1998, relative à une vente émanant de Nour Eddine Ben El-Habib Ben Mohamed Boujlabiya portant sur le bien immobilier consistant en un entrepôt situé au Belvédère d'une superficie d'environ 16 m², objet de la matrice foncière n°50513, au profit de Noura bent Mostafa Ben Omar Khlefallah.

2. Une lettre manuscrite datée du 22/01/1980, enregistrée le 02/02/2008, relative à une vente émanant de Noura bent Mostafa Ben Mohamed Khlefallah portant sur l'intégralité du bien immobilier consistant en un entrepôt d'une superficie de 16 m² situé au rez-de-chaussée de l'immeuble n°21, situé à la rue Saint-Exupéry, quartier El Mahrajane, Tunis, objet de la matrice foncière n°53474 Tunis, au profit de Mohamed Sakri.

2026400268DIVD2

TUNISIE LEASING ET FACTORING

Etablissement Financier, S.A Au Capital de 54.000.000 DT - Identifient Unique 0031440S
Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène

En application de l'article 43 de la loi de finance de 2025, la société Tunisie Leasing et Factoring publie la liste des personnes ayant un compte non mouvementé durant les derniers quinze (15) années. A défaut de mouvement avant le 15 Février 2026, le solde du compte sera transféré à la Trésorerie Générale de la République Tunisienne et ce conformément à l'article sus-indiqué.

طبقاً لأحكام الفصل 43 من قانون المالية لسنة 2025، تنشر التونسية للإيجار المالي والفكتورينق قائمة بأسماء الحرفاء أصحاب الحسابات التي لم تسجل أي عملية طيلة الخمسة عشر (15) سنة الفارطة.
وفي صورة عدم إجراء أي عملية مالية على الحساب قبل موفي 15 فيفري 2026، فإنه سيتم تحويل المبالغ للخزينة العامة للبلاد التونسية طبقا لأحكام الفصل المذكور أعلاه.

AHMED BEN ARBI LTIFI
SOCIETE AL BAIT
ABDELKHALEK BEN MOHAMED ELHADHBI HAMDOUNI
BECHIR BEN MOHAMED ESSID
FETHI BEN AIDI KHELIFI (EX - BEN MEHREZ)
SOCIETE NEW FASCHION
SOCIETE D EXPLOITATION PARKINGS VILLE SFAX
EL ARBI BEN BRAHIM EL AYDI
IMED BEN MOHAMED WAILI
SOCIETE GOLDEN MOTEUR
BOUBAKER BEN ABDELKADER AMARA
BELHASSEN BEN ALI HANFI
AMMAR BEN MOHAMED KAROUI
IMED BEN ALI AMARA
TAREK BEN MOHAMED BEN BAKIR KHELIL
MELKI BEN SAIDI MLEIKI
ABDALLAH BEN BELGACEM BEN FRAJ
SALEM BEN HASSINE BARHOUMI
FETHI BEN HEDI BEN KACEM
ABDELLATIF BEN MOHAMED HAFSAOUI

STE AMIRA DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
ABBES BEN DARDOURI SAADALLAH
SOCIETE MEDI GEST
MOHAMED BEN HEDI BOUANI
NACEUR BEN MOHAMED ESSID
MOHAMED BEN ABDELLATIF GHORBEL
SOCIETE CONSERVERIE DE LA SOUKRA
MOHAMED NEJIB BEN SADOK BEN SEDRINE
BOURAOUI BEN MOHAMED CHERIF
AHMED BEN SALAH DHAHRI
FETHI BEN AYED BEN HRIZ
SAMIR BEN MOHAMED KMIHA
NAJIB BEN MOHAMED ABDELAZIZ ESSAFI
SOCIETE INOX TUNISIE PUBLICITE
ROMDHANE BEN GHELEM FREJ
SOCIETE GRETFOR
RAHMA BENT SADOK SASSI EPOUSE MNAOUER
MOUNIR BEN ELMELKI AZAZA
AYMEN BEN ABDEL MAJID HAFSA

2026R00225BCFA5